



Arpajon, le 1er avril 2020

COMMUNIQUÉ DE CHRISTIAN BERAUD, MAIRE D'ARPAJON

Chères Arpajonnaises, chers Arpajonnais,

J'ai décidé de vous communiquer régulièrement les dernières informations concernant la lutte contre le COVID-19. C'est ainsi que j'ai adressé en début de semaine un courrier à tous les habitants, pour présenter les mesures prises sur la commune. Je vous communique ici des informations complémentaires.

Soutien aux personnels soignants : j'organise un point quotidien avec les responsables de l'hôpital d'Arpajon et de l'hôpital privé Les Charmilles. Aujourd'hui, 4 enfants de personnels soignants sont accueillis dans une structure municipale. Il sera prochainement ouvert aux enfants de pompiers, policiers et gendarmes. Le centre de loisirs fonctionnera pendant les deux semaines de congés scolaires de printemps, afin d'accueillir les enfants de ces professionnels et personnels soignants.

Courses alimentaires et de première nécessité : vous trouverez sur le site internet www.arpajon91.fr la liste des commerces ouverts et la liste de commerces qui livrent à domicile ou pratiquent la vente à emporter. Les marchés du vendredi et du dimanche sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Aide aux personnes vulnérables : les personnes vulnérables sont contactées par téléphone par des agents de la ville, afin de prendre des nouvelles et d'entretenir le lien social (75 personnes). Les plus de 70 ans qui souhaitent bénéficier de ce service peuvent s'inscrire (ou se faire inscrire) par téléphone au CCAS : 01 69 26 15 07.

A ce jour, le service de portage de repas à domicile concerne 29 personnes de la Résidence pour Personnes Âgées et 25 personnes en ville. Nous comptons 60 bénéficiaires du réseau de solidarité que nous avons créé.

Soutien aux acteurs économiques : la CDEA a pour objectif d'accompagner les TPE-PME face aux difficultés rencontrées en cette période. Pour les informer, un numéro Vert 0 800 51 51 10 et une page internet axée sur les cellules d'urgences : <https://www.coeuressonne.fr/actualites/covid-19-infos-aux-acteurs-economiques-2005.html>

Culture : l'inscription en ligne sur le portail des médiathèques de Cœur d'Essonne Agglomération permet l'accès gratuit aux 7000 ressources en ligne ainsi qu'à un atelier d'écriture virtuel : <https://mediatheques.coeuressonne.fr/a-la-une/322-a-vos-claviers> . Pour les élèves des conservatoires, les cours se déroulent en ligne, lorsque cela est possible techniquement pour l'enseignant et l'élève.

L'équipe Municipale et le personnel communal sont mobilisés pour venir en aide à tous les habitants qui signalent un besoin et pour gagner la « guerre sanitaire ».

Christian BERAUD

Maire d'Arpajon